

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016- 439 du 27 juillet 2016

portant approbation du budget prévisionnel, pour l'exercice 2016, du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion (CEPAG).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016, fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2010-136 du 28 avril 2010 portant attributions, organisation et fonctionnement du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion (CEPAG) ;
- Vu** le décret n°2015-329 du 08 juin 2015 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion (CEPAG) ;
- Vu** le procès-verbal de la session du Conseil d'Administration du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion (CEPAG) du 30 octobre 2015 ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 juillet 2016,

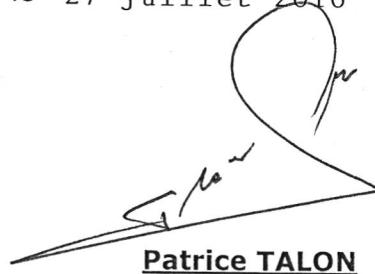
DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2016, du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion (CEPAG), tel qu'il est annexé au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

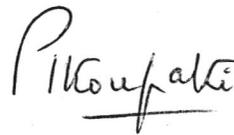
Fait à Cotonou, le 27 juillet 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



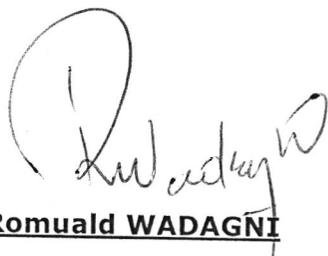
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la
Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et
de l'Artisanat,



Lazare Maurice SEHOUE TO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MESGPR : 2 MEF : 2 MICA : 2 AUTRES MINISTERES : 18 SGG 4 JORB 1.-